IMMIGRATION – ETRANGER – DROIT D'ASILE

Demain le monde…
les migrations pour vivre ensemble

Des repères pour comprendre et agir

Ce que disent les mots :

► ***Etranger*** : toute personne vivant en France sans avoir la nationalité française.

► ***Migrant*** : celui qui quitte son pays pour vivre ailleurs ; il peut être étranger ou être devenu français par mariage, naturalisation…

► ***Immigré*** : l'étranger qui rentre dans un pays où il n'est pas né pour s'y installer. L'usage courant utilise ce terme uniquement pour les gens venant des pays anciennement colonisés, alors qu'un canadien, par exemple, s'installant en France est un immigré.

► ***Emigré*** : celui qui quitte son pays de naissance. Exemple : un Portugais qui vit en France est un émigré du point de vue du Portugal, il est immigré du point de vue de la France et étranger s'il n'a pas la nationalité française. Mais il peut être français d'origine portugaise s'il a acquis la nationalité française et rester toujours un immigré s'il est né au Portugal.

► ***Nationalité*** : un lien juridique avec un Etat qui en définit les conditions. Elles varient beaucoup d'un pays à l'autre au point que le nombre d'étrangers varie énormément selon les critères. Exemple : le nombre d'étrangers en France : selon les critères français, ils sont 4,5 M, selon les critères des USA : 2,7 M, selon les critères suisses : 7 M et selon les critères brésiliens : 600 000 seulement.

► ***Européen*** : le terme peut recouvrir 3 notions :
- ressortissant d'un des 25 pays de l'Union européenne ; il peut s'installer librement en France. Les ressortissants des 10 nouveaux pays peuvent circuler sans visa, mais ne pourront s'y installer librement que progressivement.
- ressortissant de l'Union européenne, de l'espace économique européen et de Suisse. Il est dispensé de carte de séjour.
- ressortissant de l'ensemble de l'Europe : le Conseil de l'Europe regroupe 45 pays d'Europe.

► ***Réfugié*** :
- pour l'opinion, l'étranger qui demande une protection.
- pour l'administration, l'étranger qui a obtenu le statut de réfugié en fonction de la Convention de Genève sur les réfugiés. Dans l'attente à sa demande de protection, il est demandeur d'asile.

► ***Déplacé*** : celui qui a dû quitter sa région pour une autre région de son pays. C'est un déplacé interne.

► ***Débouté*** : celui dont le séjour a été refusé. C'est un débouté du droit d'asile.

► ***Sans-Papiers*** : l'étranger qui n'a pas les documents de séjour nécessaires pour vivre dans le pays où il se trouve.

Ce que révèlent les chiffres :

► **Monde**
- Explosion des expatriations : 70 M en 1960, environ 175 M en 2000 selon l'ONU, soit moins de 3% de la population mondiale. Raisons principales : montée de la mondialisation, internationalisation des firmes, augmentation des moyens de communication, baisse des prix du transport, augmentation des inégalités entre pays et à l'intérieur des pays, multiplication des conflits et des guerres…
- Environ 33 M sont réfugiés, dont 22 M relèvent du H.C.R. (Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU) ; 11 M ont le statut de réfugié, 2 M en attente de statut, 20 M sont des déplacés internes. Les autres (environ 100 M) sont étudiants, travailleurs expatriés, retraités…
- 75% des migrants sont originaires des pays du Sud, qui accueillent eux-même les 2/3 des réfugiés et demandeurs d'asile relevant du H.C.R.
- 200 milliards de dollars, c'est la somme envoyée chaque année par les immigrés du monde vers leur pays d'origine (100 milliards officiellement et autant par les circuits parallèles). Soit 4 fois l'aide internationale aux pays émergents.

► **Europe**
- Nombre d'étrangers : 13 Millions, soit 3,5% de la population
- Solde migratoire : environ 1 M par an, soit 0,3% de l'ensemble de la population européenne. L'Europe est devenue le 1er continent d'immigration du monde.

- Accueil par pays : sur 10 ans l'Allemagne est le 1er pays d'immigration avec 22% du solde migratoire européen, suivi de l'Espagne et de l'Italie avec 22% et 15%. En 2004 l'Espagne est devenue le 1er pays. La France est très loin derrière avec moins de 6% du solde migratoire, dont les 3/4 au titre du regroupement familial. Ramené au prorata de la population, la France est l'un des pays d'Europe le plus étanche à l'accueil des étrangers. C'est le résultat d'une politique constante depuis 1974.

► **France**

- Nombre d'immigrés de 18 ans et plus en 2004 (le nombre total, enfants compris, n'est pas encore estimé) : 4,5 M soit 7,2% de la population, pourcentage stable sur les 50 dernières années ; parmi eux 41% sont français.
- Flux d'immigration permanente ou à long terme, total des entrées en 2003 : 135 395 (voir le site www.insee.fr, rubrique « recensement de la population »)
- Selon les documents de séjour (cartes de séjours) : depuis 5 ans entre 110 et 150 000 cartes accordées d'un an ou plus (les cartes de durée inférieure à 1 an sont devenues la règle).
- Demandes d'asile en 2003: 66 148 demandes étudiées par l'OFPRA ; 9 790 accordées soit 14,8% (voir le site www.ofpra.gouv.fr)
- Expulsions : 25 000 par an, les autres deviennent des « Sans Papiers ». 30 000 personnes sont passées en 2003 dans l'un des 19 centres de rétention administrative.
- Les « Sans Papiers », clandestins, leur nombre est par définition inconnu, mais on les estime aux environs de 200 000. Parmi eux environ 40 000 Maliens.
- Besoins de la France : d'ici 2020, en raison du vieillissement de la population et de la pénurie de main d'œuvre, on estime à 200 000 le besoin de main d'œuvre étrangère.

Pour aller plus loin :

- "Gens d'ici, venus d'ailleurs : la France de l'immigration, de 1 900 à nos jours" de Gérard Noiriel, éditions du chêne, 45,50 €
- "Réfugiés et Sans Papiers" de Gérard Noiriel, éditions Hachette Pluriel
- "Histoire de l'immigration – Le creuset français" de Gérard Noiriel, éditions du Seuil
- "Etat, Nation et Immigrés" de Gérard Noiriel, éditions Folio-Poche
- "Faut-il ouvrir les frontières" de Catherine Wihtol de Wenden, presses de Science Po, 1999
- "Immigration : le défi mondial" de Philippe Bernard, Le Monde-folio actuel, 2002
- "Le bon grain et l'ivraie. L'Etat-nation et les populations immigrées" sous la direction de Philippe Rygiel, actes de la recherche ENS, gratuitement sur le net www.presses.ens.fr/Data/le_0330-7.pdf
- "Tendances des migrations internationales" édition 2002, système d'observation permanente des migrations, Sopemi 2002, OCDE 2003
- "Bienvenue en France ! Six mois d'enquête dans la zone d'attente de Roissy" d'Anne de Loisy, éditions Le Cherche Midi 2004, 15 €
- "Les étrangers aux frontières de l'Europe : Le spectre des camps" de Marie Claire Caloz-Tschopp, éditions La Dispute
- "Quand l'étranger frappe à nos portes" documents de l'Episcopat 7/8 – 2004, 8 €
- "Peuples en Marche" n°179 La forteresse Europe (oct. 2002), n° 181 Les populations déplacées (déc. 2002), n° 195 Campagne : demain le monde… les migrations (été 2004)
- film : "La Blessure" de Nicolas KLOTZ sur les demandeurs d'asile (sortie en salle le 6 avril 2005)

Des pistes pour s'engager :

- Financièrement : pour donner les moyens aux étrangers de pouvoir défendre leurs droits inscrits dans la Constitution, les lois, les traités et conventions internationales : Tibérius Claudius – 9, rue Bouteille 69001 Lyon
- Disponibilité en journée : assister à certaines audiences du Tribunal, à la demande des avocats : résovigi - Tél. : 06 33 50 93 83 ou courriel : resovigi@wanadoo.fr
- Accompagnement des demandeurs d'asile : association ADA (Accueil des Demandeurs d'Asile), 12, rue de Montbrillant – 69003 Lyon – Tél. : 04 72 33 38 38
- Observation des pratiques de l'administration française (préfecture, mairies…) envers les étrangers : résovigi
- Compétences médico-sociales : bénévolat avec Médecins du Monde – 10, rue de Sévigné 69003 Lyon Tél. : 04 78 71 75 72